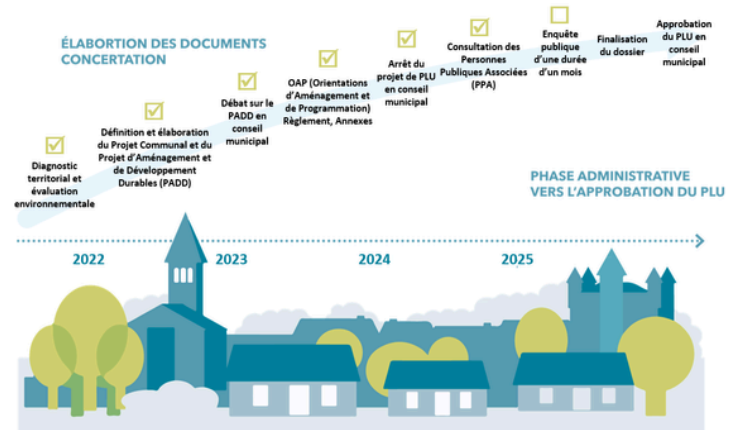




ÉDITO

Trois enquêtes publiques à Bully au printemps 2025

En France, plus de 5000 enquêtes publiques sont organisées chaque année. Ces procédures permettent à tout citoyen de s'informer sur les projets susceptibles d'avoir un impact sur la propriété privée, la population ou l'environnement, et d'exprimer son avis avant toute décision finale. Chacun peut consulter les dossiers, présenter des observations (favorables ou non), et proposer des suggestions ou alternatives.



Le printemps bullylois 2025 sera marqué par trois enquêtes publiques importantes :

Plan de Mobilités des Territoires Lyonnais (24 mars - 22 mai 2025)

- Projet porté par SYTRAL MOBILITÉS, définissant l'organisation des transports, de la circulation et du stationnement jusqu'en 2040.

Révision du Plan Local d'Urbanisme (12 mai - 13 juin 2025)

- Procédure lancée en septembre 2022, avec un projet arrêté en conseil municipal le 28 janvier 2025. Ce document structurant pour l'avenir de la commune est actuellement soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées et de l'Autorité Environnementale.

Révision du zonage d'assainissement (même période que le PLU)

- Enquête portée par la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle concernant l'assainissement collectif et non collectif de la commune.

Pour plus d'informations, consultez bully.fr/actualites

INFORMATIONS MUNICIPALES

SEMAINES DE L'ENVIRONNEMENT



Organisées en lien avec les communes et associations du territoire, les Semaines de l'Environnement 2025 débuteront le 3 mai, avec près d'une vingtaine d'activités proposées, gratuites et accessibles à tous.

N'hésitez pas à consulter le programme pour découvrir une action proche de chez vous.

<https://www.paysdelarbresle.fr/rendez-vous-aux-semaines-de-lenvironnement-2025/>

vendredi 13 juin à 17 h

Pollinis'Actions : agir pour la biodiversité au jardin
Maison des Associations – rue du Pré de la Cour

Papillons, abeilles sauvages, coléoptères : découvrez la diversité des pollinisateurs avec les dioramas thématiques de l'association Arthropologia.

Et pour aller plus loin, participez au jeu de plateau "pollinis'Actions" qui vous permettra de comprendre les enjeux du jardin pour l'alimentation, la nidification et la protection des insectes pollinisateurs.

Vous repartirez avec quelques bonnes idées et un outil pour évaluer votre jardin : le diagnostic pollinis'Actions !

Informations et inscriptions : mairie@bully.fr

BALADE APÉRITIVE

Samedi 3 mai de 10 h à 12 h 30 : visite commentée du centre bourg et de ses sites patrimoniaux. Durant 2 h nous vous proposons de parcourir l'histoire de Bully et ses ruelles aux belles bâtisses en Pierres Dorées.

La visite sera axée sur le circuit du patrimoine composé de 10 panneaux explicatifs situés aux abords de sites incontournables de la commune et se terminera par un apéritif préparé localement.

Tarif unique : 10 € incluant la visite guidée + l'apéritif de produits locaux.

Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme (04 74 01 48 87 ou

sur le site <https://www.montsdulyonnaistourisme.fr/>) au plus tard 48 h avant la date de la visite.

GÉOFESTIVAL

Labellisé Géoparc mondial UNESCO en 2018, le Géoparc Beaujolais organise, à l'occasion de la semaine européenne des géoparcs, un événement inédit : le Géofestival !

Du 23 au 25 mai, de nombreux lieux du Beaujolais mettront à l'honneur la diversité de notre sol par le biais des Arts et de la Culture.

Samedi 24 mai - Découverte des "fours à chaux" de Bully

1/ histoire des fours à chaux à Bully – de 14 h 00 à 15 h 30

À partir du plateau de Saint Bis, une balade commentée nous emmènera jusque dans une carrière de calcaire avec :

- Présentation géologique de la commune : carrière de calcaire à gryphées
- Présentation de la fabrication de la chaux
- Les fours à chaux Bullylois
- Économie de la chaux dans la région

2/ Atelier enfants + exposition – de 15 h 00 à 17 h 00

- Peinture à la chaux : fresque collective réalisée par les enfants + fouilles à la recherche de fossiles
- Exposition photo

Le lieu de rdv est à l'exploitation du GAEC de Saint Bis au 517 chemin de la Font Devay à Bully.

Inscription en ligne sur le site <https://bully.fr/agenda/detail/geofestival-2025>



SAISON CULTURELLE MUTUALISÉE BULLY - SAINT GERMAIN-NUELLES - L'ARBRESLE



Samedi 28 juin à partir de 19 h 30 - Concert - Place du Château à Bully

Comme chaque année, la Saison Culturelle mutualisée se terminera par un concert festif sur la place du village avec le groupe Wepa Wepa.

De l'espoir, de l'amour, du partage, voici l'essence même de la Pop'n'Joy inventée par Wepa Wepa.

Sur des textes enjoués et poétiques, portés par une musique dansante et joyeuse, cinq musicien.ne.s en acoustique entraînent les spectateurs les plus calmes à virevolter sur des airs de violon exaltés.

Entre Pop et chanson française, Wepa Wepa met du sourire sur tous ses instruments, entrelacés autour de textes et de compositions originales influencées par Cali et Louise Attaque, dans un style proche des Trois Cafés Gourmands.

CONCERT FESTIF ET DEBOUT

Retenez vos places aux horaires d'ouvertures de la Mairie ou sur la billetterie en ligne <https://billetterie-larbresle.mapado.com/>

BÂROMÈTRE VÉLO, DONNEZ VOTRE AVIS JUSQU'AU 2 JUIN !

La façon de se déplacer est un sujet qui prend de plus en plus de place dans notre quotidien. À chaque échelle du territoire, les collectivités s'organisent pour décliner la Loi d'Orientation des Mobilités. Sur notre territoire, la compétence a été confiée à la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle qui a rejoint en 2022 le périmètre de SYTRAL MOBILITÉS.

Consciente que la façon d'aborder la problématique n'est pas la même en milieu rural qu'en milieu urbain, la municipalité a quant à elle, prévu dans le cadre de la révision générale du PLU, une orientation d'aménagement et de programmation sur cette thématique, telle une feuille de route dont l'ambition est d'accompagner un changement progressif des usages sur les petits trajets du quotidien.

Dans ce cadre, la municipalité invite les amoureux (ou non) de "la petite reine" à participer à une grande enquête citoyenne pour faire remonter votre quotidien aux élus.

En quelques minutes, vous pouvez donner votre avis sur le confort et la sécurité du vélo dans votre ville. Chaque réponse contribue à faire évoluer les politiques locales et à améliorer les infrastructures : barometre-velo.fr

En savoir plus sur la façon de se déplacer à Bully, selon son âge et sa situation : bully.fr/vie-quotidienne/se-deplacer



CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

La municipalité et les Anciens Combattants de Bully, commémoreront la Victoire du 8 mai 1945 devant la stèle du souvenir, place du village, le **jeudi 8 mai** à 10 h 30.

Le dépôt d'une gerbe sera effectué au pied du monument. La population est invitée à cette cérémonie à laquelle participeront les enfants des écoles.

Un vin d'honneur sera ensuite offert par la Municipalité à la maison des associations.



DU NOUVEAU A L'ESPACE REPIEL



L'espace Repiel est un lieu de rencontre apprécié des familles, notamment des plus jeunes avec le city-stade !

Après l'installation des tables de pique-nique courant 2023, la municipalité a installé une cellule sanitaire pour le confort tous.

NOUVEAU A BULLY


Baby poney à Bully
pour les enfants de 2 à 6 ans




Balade à poney
Soins et familiarisation


Séance découverte
prise de contact,
soins et respect de l'animal


Séance initiation
(avec abonnement)
activités ludiques et pédagogiques


Organisation
d'anniversaires !


Séances encadrées par Valérie, monitrice diplômée
Renseignements et réservations au 06 71 30 20 26
CARRIÈRE ET MANÈGE COUVERT

RÈGLES DE BON VOISINAGE

Notre belle commune est un lieu où la qualité de vie est précieuse. Pour préserver cette harmonie collective, rappelons les principes qui nous permettent de cohabiter agréablement. Le bien-vivre ensemble repose sur quelques valeurs simples de courtoisie : bienveillance envers autrui, respect des espaces communs et privés ...

Concernant la tranquillité sonore, pensons à nos voisins en limitant les nuisances, qu'elles proviennent d'animaux de compagnie, d'appareils audiovisuels, de festivités, de véhicules, ou d'activités domestiques. Chaque petit geste attentionné contribue à la sérénité de notre environnement.

Pour les activités de bricolage ou de jardinage utilisant des équipements bruyants (tondeuses thermiques, motoculteurs, tronçonneuses, etc.), privilégions les créneaux suivants selon l'arrêté préfectoral :

- **les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30**
- **les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**
- **les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**

Ensemble, cultivons la quiétude de notre cadre de vie.



INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

UNE PLATEFORME POUR VALORISER LE TERRITOIRE ET LES CIRCUITS COURTS

Vous cherchez un commerce, artisan, producteur, une association en Pays de L'Arbresle ? Ou bien que faire ce week-end ? Rendez-vous sur le site : [Mon Pays de L'Arbresle.fr](http://MonPaysdeLArbresle.fr) !

Un site gratuit proposé par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle qui offre aux habitants du territoire :

· Un annuaire en ligne des acteurs du Pays de L'Arbresle : commerces, artisans, producteurs, associations...

Recherchez par filtre ou mots clés pour trouver facilement le service que vous souhaitez.

· Un blog partageant de bons conseils, des idées cadeaux 100 % Pays L'Arbresle, des commerces que vous ne connaissez pas encore, des actions éco-responsables sur le territoire...

· Un agenda vous informant des animations, événements à venir sur le territoire. Consultez-le régulièrement pour connaître les nouveautés et ne rien rater !

Cet outil a été conçu pour vous permettre une meilleure connaissance de tous les services, commerces existants à 2 pas de chez vous et favoriser ainsi les achats locaux et le dynamisme du territoire.

Professionnels ou associations, pour être référencés sur l'annuaire, contactez-nous à l'adresse suivante : contact@monpaysdelarbresle.fr ou appelez directement au 06 34 61 03 75.

Professionnels ou associations, pour être référencés sur l'annuaire, scannez le QR code :

Ou contactez-nous directement :

contact@monpaysdelarbresle.fr / 06 34 61 03 75.

Nous espérons que cet outil vous offrira de belles découvertes en Pays de L'Arbresle !



SANTÉ - CHERS PARENTS, VOS ENFANTS VONT-ILS BIEN ?

En 2024, les membres du Collectif de Prévention du Pays de L'Arbresle, composé de professionnels qui accompagnent au quotidien les jeunes, ont noté une forte augmentation des problématiques de santé mentale des 11/25 ans sur notre territoire.

Suite à ces retours préoccupants, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle (Service jeunesse, Point Information Jeunesse, Conseil Local de Santé Mentale), en collaboration étroite avec Promotion Santé, lance une enquête sur la santé mentale des jeunes du Pays de L'Arbresle.

L'objectif est de recueillir des données chiffrées, quantifiables, pour objectiver les ressentis de terrain et donner du poids à de futures décisions de santé publique sur le territoire.

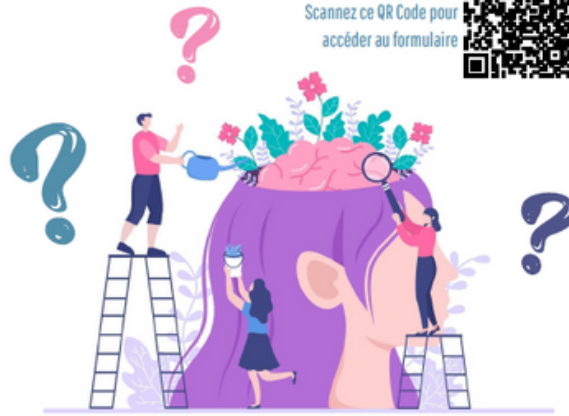
Pour cela, nous avons besoin d'un maximum de réponses des jeunes et des parents.

Ces questionnaires sont anonymes et confidentiels. Ils se remplissent en environ 10 minutes chacun

Chers parents, vos enfants vont-ils bien ?

Votre Communauté de Communes se préoccupe du bien-être des jeunes du territoire. Elle lance un diagnostic sur la santé mentale des 11-25 ans et nous avons besoin de vos avis sur ce sujet !

Scannez ce QR Code pour accéder au formulaire



C'est anonyme, confidentiel et ça vous concerne directement



L'ÉCHO DES ASSOC'

LA BIBLIOTHEQUE

Les nouveaux romans dernièrement rentrés à la bibliothèque :

Agnès MARTIN-LUGAND : "Les renaissances "
Marceau MILLER : "Le roman de Martin Miller"
Marie-Bernadette DUPUY : "Albane tome 4 "
David FOENKINOS : "Tout le monde aime Clara "
Pascal QUIGNARD : " Trésor caché "

Policiers :

Don WINSLOW : " La cité sous les cendres "
Chrystel DUCHAMP : " Ou tu seras reine "
Freida MCFADDEN : " La femme de ménage voit tout "



Bibliothèque
municipale



Voici nos prochains rendez-vous :

- **mardi 20 mai** : vente de miel - informations sur notre blog et notre page Facebook

- **dimanche 8 juin** : traditionnelle brocante aura lieu rue du Pré de la Cour et rue des Romains de 7 h 30 à 17 h. Buvette et restauration sur place ou à emporter.

Toutes les informations et bons de commandes :

<http://soudesecolesbully.blogspot.com/>

<https://www.facebook.com/people/Sou-des-écoles-Bully>



CHORALE DE BULLY

Ne manquez pas notre prochain concert qui aura lieu : **dimanche 22 juin 2025, à l'église de Bully, à 18 heures**

LES CLASSES EN 8

Prêts pour le décollage ?

Les classes en 8 repartent pour de nouvelles aventures agrémentées de nouvelles rencontres et de moments conviviaux que nous allons dessiner ensemble.

Rejoignez nous pour la formation du bureau et pour un apéritif qui marqueront la 1ère étape de ce voyage.

3, 2, 1 !!!

Rendez vous **lundi 16 juin à 19 h** à la maison des associations rue du Pré de la cour

Pour tout renseignement : classesen8bully@gmail.com ou 06 21 66 32 92



AGENDA

MAI

J	1	Randonnée nettoyage de printemps - FC Bully Section Trail 8 h à 11 h 30 - Place du Château
S	3	Balade apéritive - Comité Patrimoine 10 h à 12 h 30
J	8	Commémoration de la fin de la 2nde Guerre Mondiale 10 h 30 - Place de la Tardivière
L	12	PLU - Enquête publique - Permanence du commissaire enquêteur - Mairie - 9 h à 12 h
J	22	PLU - Enquête publique - Permanence du commissaire enquêteur - Mairie - 9 h à 12 h
S	24	Géofestival - Comité Patrimoine 14 h - 17 h - GAEC "Ferme de Saint-Bis"
S	31	PLU - Enquête publique - Permanence du commissaire enquêteur - Mairie - 9 h à 12 h

JUIN

M	4	PLU - Enquête publique - Permanence du commissaire enquêteur - Mairie - 9 h à 12 h
D	8	Brocante Vide greniers - Sou des écoles rue du Pré de la Cour et rue des Romains
V	13	PLU - Enquête publique - Permanence du commissaire enquêteur - Mairie - 9 h à 12 h
V	13	Semaines de l'environnement - Atelier Pollinis'Actions 17 h - Maison des associations
S	14	Fête de l'école Saint Vincent Salle du Repiel
L	16	Réunion des classes en 8 19 h - Maison des associations
S	21	Fête de l'école des Pierres Dorées Salle du Repiel
S	21	Fête de la musique - Festi'Bully Centre village
D	22	Concert - Chorale 18 h - Eglise de Bully
S	28	Concert groupe Wepa Wepa - Municipalité A partir de 19 h 30 - Centre village



Révision générale du Plan Local d'Urbanisme - Commune de BULLY (69)

En exécution de l'arrêté 2025-38 de Monsieur le Maire de Bully, une enquête publique portant sur la révision générale du PLU de la commune de Bully aura lieu pendant 33 jours consécutifs :

Objet et dates de l'enquête :

Il sera procédé à une enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bully du **lundi 12 mai à 9 h au vendredi 13 juin à 18 h.**

L'enquête a pour objectif d'informer et de recueillir les observations et propositions du public sur le projet de révision générale du plan local d'urbanisme.

Au terme de l'enquête, le conseil municipal de Bully aura compétence pour prendre la décision d'approbation du nouveau plan local d'urbanisme révisé, éventuellement modifié.

Identité de la personne responsable du projet :

Des informations pourront être demandées en Mairie de Bully auprès de l'autorité responsable du projet en la personne de Monsieur Charles-Henri BERNARD, Maire de la commune.

Nom du commissaire enquêteur et permanences :

Monsieur Hervé FIQUET, commissaire enquêteur, désigné par le Tribunal Administratif de Lyon, accueillera le public afin de recevoir les observations et propositions écrites ou orales, aux dates et heures suivantes, en mairie :

- le lundi 12 mai de 9 h à 12 h
- le jeudi 22 mai de 9 h à 12 h
- le samedi 31 mai de 9 h à 12 h
- le mercredi 04 juin de 9 h à 12 h
- le vendredi 13 juin de 15 h à 18 h

Consultation du dossier d'enquête publique et contribution :

Le dossier du Plan Local d'Urbanisme de la commune de BULLY ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à l'accueil de la Mairie . Il sera consultable pendant 33 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture de l'accueil, du lundi 12 mai à 9 h au vendredi 13 juin à 18 h.

Le dossier du PLU de la commune de Bully sera consultable durant toute la durée de l'enquête publique, via Internet à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/revision-plu-bully>.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations :

- sur le registre d'enquête déposé à l'accueil de la Mairie , 1 allée du Vingtain 69210 BULLY,
- par écrit à : Monsieur le commissaire-enquêteur – PLU – Révision générale, Mairie de Bully, 1 allée du Vingtain 69210 BULLY,
- par voie électronique : revision-plu-bully@mail.registre-numerique.fr,
- sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/revision-plu-bully>,
- soit les remettre au commissaire enquêteur aux jours et heures de ses permanences.

Consultation et publicité du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur :

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au Maire et au Tribunal administratif son rapport et ses conclusions qui seront consultables en mairie et sur le site internet de la commune de Bully pendant un délai d'un an.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Révision du zonage d'assainissement de la commune de Bully
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, n°23/2025, en date du 18/04/2025, le projet de révision du zonage d'assainissement de Bully est soumis à enquête publique du 12 mai 2025 à 9 h au 13 juin 2025 à 18 h.

Monsieur Hervé FIQUET assurera les fonctions de commissaire-enquêteur et Madame Edith LEPINE celles de commissaire-enquêteur suppléante.

Le zonage d'assainissement est un document annexé au Plan Local d'Urbanisme qui définit les zones relevant de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif.

Pendant le délai susvisé, un dossier papier sera disponible à la Communauté de communes du Pays de L'Arbresle (CCPA), 117 rue Pierre Passemard 69210 L'Arbresle ainsi qu'en mairie de Bully, aux jours et heures habituels d'ouvertures, afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Le dossier sera également mis en ligne sur le site internet de la CCPA <https://www.paysdelarbresle.fr> et sur celui de la commune de Bully <https://bully.fr/>

Les observations seront à présenter :

• sur les registres d'enquête, à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, ouverts à cet effet aux lieux, jours et heures habituels d'ouverture au public :

CCPA, 117 rue Pierre Passemard 69210 L'ARBRESLE :

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h

du mardi au jeudi de 13 h 30 à 17 h

le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

MAIRIE de Bully, 1 allée du Vingtain :

les lundi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h

le vendredi de 15 h à 19 h

ou bien être adressées par courrier, avant la fin de l'enquête, à l'attention de M. Hervé FIQUET, commissaire enquêteur pour la révision du zonage d'assainissement de Bully – CCPA 117 rue Pierre Passemard - 69210 L'Arbresle,

les contributions pourront également être transmises via l'adresse mail suivante, dédiée à cette enquête : eprevisionzonagebully@paysdelarbresle.fr

Cinq permanences seront assurées par le commissaire-enquêteur qui sera présent à la Mairie de Bully 1 allée du Vingtain 69210 BULLY, afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public :

- le lundi 12 mai de 9 h 00 à 12 h 00
- le jeudi 22 mai de 9 h 00 à 12 h 00
- le samedi 31 mai de 9 h 00 à 12 h 00
- le mercredi 04 juin de 9 h 00 à 12 h 00
- le vendredi 13 juin de 15 h 00 à 18 h 00

Ces permanences sont ouvertes à tout public. Le rapport du commissaire enquêteur annonçant ses conclusions motivées sera transmis à M. le Président de la CCPA, dans les 30 jours à compter de la clôture de l'enquête, et sera tenu à la disposition du public à la CCPA, au 117 rue Pierre Passemard 69210 L'Arbresle ainsi qu'en mairie de Bully et sur le site internet <https://www.paysdelarbresle.fr>

L'équipe municipale compte sur vous pour les prochains liens

Merci de nous envoyer vos infos par mail (communication@bully.fr) avant le 15 des mois pairs pour parution le mois suivant.

Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 BULLY – Tél : 04 74 01 00 67 / Fax : 04 74 01 33 92 / www.bully.fr / mairie@bully.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi et jeudi : de 8 h 30 à 12 h / vendredi : de 15 h à 19 h

Police municipale : 06 84 63 60 98 - servicepolice municipale@gmail.com